

Homélie Cérémonie de la Réconciliation. Les Lucs sur Boulogne 3eme Dimanche de Carême 2010

Au soir de la résurrection, les apôtres rassemblés au Cénacle reçoivent leur première mission de la bouche de Jésus : **« Comme le Père m'a envoyé, je vous envoie. » « Ceux à qui vous remettrez les péchés, ils leur seront pardonnés »** Ainsi, le ministère apostolique, celui des apôtres, puis à leur suite celui des évêques et de leurs collaborateurs, les prêtres, reçoit comme identité première celle de réaliser pour les hommes de tous les temps et de tous les lieux le pardon offert par Jésus au temps de l'Incarnation.

Agir au nom du Christ, le rendre présent pour ses frères, telle est la raison d'être du sacerdoce ministériel. Jésus, vous le savez, est avare d'impératifs. Si l'on rassemble en un seul faisceau les quelques injonctions qui qualifient la mission apostolique, le chemin est limpide : **« Proclamez que le Royaume de Dieu est là » « Baptisez au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit », « pardonnez les péchés », « faites ceci en mémoire de moi ».**

Mais en ce soir de la Résurrection, lors de la première rencontre avec les apôtres, le ministère de la réconciliation apparaît fondamental. Il est confié à l'Eglise, afin qu'elle offre aux hommes le message essentiel apporté par le Christ : rassembler les enfants de Dieu dispersés. Par son témoignage et sa parole, Jésus nous révèle la proximité d'un Dieu Père qui attend dans une impatience aimante le retour de ses fils. Par ses gestes, il guérit les déchirures du cœur et les séparations construites par les hommes. Cette passion fervente pour l'unité est mise en lumière par cette parole **« Que tous soient Un, Père, comme Toi et Moi nous sommes Un. »** Réconcilier les hommes avec Dieu, réconcilier l'humanité déchirée, tel est le cœur du message évangélique.

Comment en ce temps de ce Carême nous déroberions-nous à un appel que nous pressentons comme un chemin de bonheur ?

Comment ne retrouverions-nous pas la fidélité au pardon sacramentel ?

Comment ne recevrons-nous pas de la bouche du prêtre cette parole de guérison : **« Va en paix. Tes péchés sont pardonnés ? »**

En cette année sacerdotale, la figure éclairante du curé d'Ars nous rappelle combien la célébration sacramentelle du pardon prend une place centrale dans l'exercice du ministère des prêtres. Ne nous y trompons pas : **« Le confesseur n'est pas le maître, mais le serviteur du pardon de Dieu »** nous enseigne le Catéchisme de l'Eglise Catholique (CEC ° 1466). Comment ne répondrait-il pas à cette invitation de Saint Jean Marie Vianney: **« Le prêtre doit être toujours prêt à répondre aux besoins des âmes »**. Dans de multiples homélies, le Saint Curé nous redit également combien cette pratique du sacrement de la réconciliation est essentielle à toute vie spirituelle authentique. Devant la miséricorde de Dieu, toute crainte peut être bannie. La réception du pardon, nous tire de l'ornière du péché et nous ouvre des horizons nouveaux. **« Souvenons-nous toujours que nos fautes sont des grains de sable à côté de la grande miséricorde de Dieu ».**

Dans quelques instants, nous allons bénéficier personnellement de ce cœur à cœur avec Dieu, dans une confession confiante de nos péchés. A travers le prêtre c'est le Christ qui s'adressera à nous

comme il s'est adressé au paralytique de l'Évangile : « ***Mon fils, tes péchés sont pardonnés*** » ou encore à la femme pécheresse : « **Va et ne pêche plus** »

Enfin, nous nous souviendrons que l'Église tout entière a reçu ce ministère de la réconciliation. Dans une vie renouvelée, au nom de notre baptême, nous serons invités à vivre dans le quotidien une existence qui soit signe du pardon apporté par le Christ.

AMEN